

Composition du Conseil communal :

M. Yvan PETIT, Bourgmestre, Président;

MM. Didier ROUARD, Jean HYAT, Pierre LEDENT, Echevins;

Mme Francine JASPART, Présidente du CPAS

Mmes et MM. Hervé RONDIAT, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Fabienne ROBA, Christian ALEXANDRE, Sandrine LISSOIR, Hélène LEBRUN, Etienne MAROT, Jean-Pol BRASSEUR, Geneviève GODFRIN, Conseillers communaux.

Mme Séverine RUCQUOY, Directrice générale.

Séance du 21 mars 2017

**Absents : Hervé RONDIAT, Geneviève GODFRIN**

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique :

**1. PROCES-VERBAL**

Approuve le procès-verbal de la séance du 2 février 2017.

**2. Par 9 voix pour et 4 abstentions :**

**COMPTE 2016**

Approuve comme suit les comptes de l'exercice 2016 :

Bilan	Actif	Passif
	26.673.602,15	26.673.602,15

Compte de résultats	Charge (C)	Produits (P)	Résultat (P-C)
Résultat courant	6.032.820,13	6.464.943,11	432.122,98
Résultat d'exploitation (1)	7.112.312,05	7.573.214,44	460.902,39
Résultat exceptionnel (2)	145.612,20	502.763,02	357.150,82
<b>Résultat de l'exercice (1+2)</b>	<b>7.257.924,25</b>	<b>8.075.977,46</b>	<b>818.053,21</b>

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés	6.547.628,91	3.461.629,42
Non valeurs (2)	82.106,40	0,00
Engagements (3)	6.302.532,47	3.559.043,19
Imputations (4)	6.210.532,47	3.559.043,19
Résultat budgétaire (1-2-3)	163.448,14	-97.413,77
<b>Résultat comptable</b>	<b>254.991,04</b>	<b>2.226.682,89</b>

**3. RALLYE DES ARDENNES 2017**

Reçoit communication du Bourgmestre à propos de l'organisation du rallye des Ardennes 2017.

**4. REGLEMENTS SUR LE ROULAGE**

Arrête deux règlements complémentaires sur le roulage :

- À Houyet (stationnement rue grande)
- À Ciergnon (rue de la Tour et route de la Reine)

**5. à l'unanimité :**

**5.1. PERSONNEL DU CPAS**

Approuve la modification de l'article 35 (prime de fin d'année) du statut pécuniaire du CPAS.

**5.2. REDEVANCE POUR ENLÈVEMENT ET GARDE DES BIENS**

Fixe comme suit les montants de la redevance concernant l'enlèvement et la garde des biens provenant des expulsions :

Main d'œuvre	Taux horaire moyen d'un agent communal, statut ouvrier	10,07€
	Taux horaire moyen d'un agent communal, statut employé	12,75€
Transport	Taux horaire de transport par camionnette (hors chauffeur)	35,00€
	Taux horaire de transport par camion (hors chauffeur)	45,00€
Signalisation voie publique	Forfait	25,00€
Mise en décharge		Coût total
Frais de garde	Par jour et par m <sup>3</sup> ou fraction de m <sup>3</sup>	0,50€
Frais administratifs :	Forfait	10,00€

**5.3. VOIRIES**

Approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché « FIC2017-2018 – entretien des voiries : marche de services », établis par l'administration communale, au montant de 30.000,00 € TVAC.

**5.4. INTERCOMMUNALE INASEP**

Approuve le point inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire de l'intercommunale INASEP du 29.03.2017.

**5.5. PLAN DE COHÉSION SOCIALE**

Approuve le rapport d'activités et le rapport financier du Plan de Cohésion Sociale pour l'exercice 2016.

À huis clos, autorise le Collège communal à ester en justice en vue d'obtenir le paiement de toutes les créances relatives aux locations de terrains pour l'exercice 2016 et la résiliation du bail pour cause de non paiement, autorise un membre du personnel enseignant à exercer une activité indépendante complémentaire et ratifie diverses désignations temporaires dans l'enseignement.